

Un silence ouvert au sacré

Avant Vatican II, le prêtre, seul, célèbre la messe à voix basse et les fidèles y assistent en spectateurs muets. Après le Concile, de nombreux changements favorisent la participation des fidèles. Aujourd’hui, l’Eglise présente le silence comme un des moyens pour que tous vivent activement la liturgie. Petit tour de la question, en s’inspirant d’un livre rédigé par l’abbé Pascal Desthieux, « Habiter le silence dans la liturgie ».

PAR NICOLETTE MICHELI | PHOTOS: MON MISSEL POUR AIMER JÉSUS, ARTÈGE, P. 40. / LA MESSE DES PETITS, TÉQUI, P. 50 (PHOTO SCANNÉE DU LIVRE DE PASCAL DESTHIEUX)

Valeur du silence

« Je vous demande de prier le Seigneur pour moi... en silence... » Chacun se souvient de l’intensité de ce silence qui a suivi l’élection du pape François. Dans notre monde bruyant, de nombreuses personnes s’arrêtent dans les églises afin d’y trouver le silence. C’est après Vatican II que le silence est évoqué dans un document officiel de la liturgie. Dans la présentation du nouveau Missel, il est devenu un élément important. « Un silence sacré fait partie de la célébration. Sa nature dépend du moment où il trouve place dans chaque célébration » et Pascal Desthieux précise: « Il offre un espace de recueillement, de méditation, de prière. Plus qu’un silence sacré, c’est un silence ouvert au sacré. » Il n’est pas un but, mais un moyen qui met en valeur les paroles et les gestes et permet de mieux les intérioriser. Il témoigne que l’Eglise est Peuple de Dieu où chacun participe activement à la liturgie. La nature du silence varie selon qu’il se trouve avant, pendant ou après l’action liturgique.

Le silence de recueillement

Ce silence aide à sortir de l’agitation pour se mettre en présence de Dieu. Il nous rend attentifs et ouverts à ce qui se passe en nous et autour de nous. Au début de la messe, le prêtre nous invite à un bref silence avant le « Je confesse à Dieu », dans le but de se présenter à Dieu avec nos limites et d’accueillir son pardon. Puis après l’invitation « Prions... », il offre un instant de silence pour établir une relation personnelle avec Dieu et lui confier nos intentions. Ce silence est particulièrement mis en valeur lors des messes de funérailles et surtout durant les offices de la Semaine sainte : silence des cloches dès le jeudi, silence avant la grande prière universelle du vendredi et durant la vénération de la Croix et grand silence du samedi dans l’attente de la Résurrection.

Le silence de méditation

Il nous permet d’être plus disponibles pour écouter la Parole de Dieu et mieux la « ruminer ». Après l’homélie, un silence offre un peu de temps pour méditer le message transmis et marque une pause bienvenue, surtout si l’homélie a été longue...

Le silence de prière

Ce silence est au service de la prière personnelle. On le vit lors de la prière universelle, quand le prêtre propose: « En silence, confions au Seigneur nos intentions personnelles... » et quand le prêtre demande au Seigneur: « Souviens-toi de tes serviteurs qui nous ont précédés... » Prière silencieuse aussi à l’élévation du Corps et du Sang du Christ ainsi qu’après la communion pour permettre à chacun de rendre grâce. Un chant de louange de l’assemblée peut aussi jaillir de ce silence.

Nous laissons la conclusion à Pascal Desthieux: « L’observation de ces silences confirme la place que le célébrant donne à l’assemblée pour que tous soient acteurs de la liturgie. Celui qui préside la messe a une grande responsabilité. La manière d’inviter au silence, de le vivre soi-même et de le conclure fait partie de l’art de célébrer et prend toute son importance. »

Pascal Desthieux

Habiter le silence dans la liturgie

